

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2022

RÉVÉLATIONS DES UBER FILES ET AU RÔLE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DANS L'IMPLANTATION D'UBER EN FRANCE - (N° 295)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 27

présenté par
M. Hébrard

ARTICLE UNIQUE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.